

## 1. Des débuts du français jusqu'à son apogée

### a. le point de départ : le latin

Le français naît du monde latin maître de l'ensemble de la méditerranée (de l'Angleterre à la Syrie en allant jusque dans l'Afrique du nord). Le latin est la **langue véhiculaire** parlé par les élites et les **fonctionnaires**. Mais **la latinisation n'est pas totale** : en effet Rome laissent une autonomie politique et donc linguistique à certains peuples (les Gallois, les Juifs, les Albanais...) dont en "France" (les Bretons et les Basques). Enfin le latin le plus souvent employé est un **latin dit « populaire »** qui, comme l'anglais, change selon les circonstances et les autres langues avec lesquelles il est en contact.

### b. la chute de l'empire romain et ses conséquences

La **conséquence** de la fin de l'empire Romain est l'apparition de très nombreux d'états instables où les conquérants parlent une langue d'origine germanique ; l'administration s'exprime à l'écrit dans un latin populaire changeant selon les régions, et le peuple a adapté le latin à ses besoins. Au 8ème siècle apparaît une langue appelée **le roman** (le résultat de la fusion entre le germanique et le latin « régional »). Le roman varie d'état à état, ou de région à région. Dans certaines régions **le latin disparaît complètement** pour la langue du **vainqueur** (Autriche) ou pour la langue qui était restée (Basque, Breton). Plus les pays sont loin de Rome, plus les différences avec le latin se voient. C'est le cas de la France par rapport à l'Italie ou l'Espagne. Chaque pays, ou **chaque région a sa langue** plus ou moins proche de ses voisins. On voit en 813 au Congrès de Tours une langue orale "française" qu'on appelle « langue du peuple » différente de la langue germanique. On demande aux prêtres d'employer cette langue du peuple et non le latin **d'église** que les gens ne comprennent plus.

### c. Les serments de Strasbourg 843

A la mort de Charlemagne qui n'a pas réussi à imposer sa langue maternelle, le « francique », ses trois fils se partagent son royaume. Suite à une guerre entre ces derniers, le Français et l'Allemand font **un traité** contre le dernier frère. Le traité est écrit en 2 langues ( en « roman rustique » et en « germanique »). C'est la naissance du « francien », le grand-père du français. Plus les années passent, plus **la morcellisation linguistique** se fait et on voit des variations de mots, d'accents de village à village. (C'est la conséquence de la féodalisation). Les spécialistes regroupent ces langages parlés sous le nom d'Ancien Français qu'on peut **distinguer** en 3 groupes les langues d'Oc au sud, d'Oïl au nord et le franco-provençal sur les bords des Alpes. Le latin d'église écrit par les élites reste.

### d. L'Age d'or du français

Le français est originaire de la langue parlée à Paris et à Orléans par les rois de France qui vont peu à peu agrandir leur pouvoir sur le reste du **territoire**. Comme **les Français deviennent de plus en plus puissant**, cette langue **s'impose** en France (pour les classes moyennes) et en-dehors : en Angleterre après la **conquête** de Guillaume (1066), en Suède, Allemagne, Sicile et en Palestine, Syrie, à Chypre et Espagne, Italie, Allemagne, et Constantinople (par les croisades) ! C'est une **période d'invention et d'énergie** : le français écrit est le même que l'oral. Il y a peu de grammaire : cette langue libre s'enrichit des différents **apports**. A côté **le latin reste la langue de l'Eglise**, et tous les documents importants sont écrits en latin (traités, mariages royaux...). Enfin le latin reste la seule langue enseignée, par exemple les philosophes et scientifiques s'expriment en latin.

### e. Le déclin et la fin de la liberté.

**La guerre de 100 ans (1337-1453)** laisse la France dans un état terrible: guerres, pestes et famines ont tué la population. Les rois français sont faibles. On assiste dans les langues à une **dispersion des français** et à un arrêt de sa mise en écrit. Le français redevient la langue parlée par Paris et sa région. On voit aussi une relatinisation anarchique du français par des **scribes** qui ne connaissent pas bien le latin. Fort à la mode, ces scribes imposent un français écrit qui commence à se séparer du français oral.

46

## 2. Le français langue de la "tyrannie"

47

### a. La Renaissance

48

49 Elle continue la latinisation anarchique du français. Les guerres de religion font naître en Europe  
50 le sentiment de nation et avec elle la **dramatique nécessité de l'unité linguistique**. En France, François  
51 Ier impose l'écriture du français dans les **édits** royaux et les actes **juridiques**. C'est l'édit de Villers-  
52 Cotterêts en 1539 : à cette époque les langues d'Oc disparaissent des pièces administratives et  
53 **judiciaires**. Enfin la création du Collège de France en 1530 voit pour la première fois l'enseignement  
54 du français à l'école. **L'imprimerie favorise** aussi le français car les imprimeurs savent qu'ils auront  
55 plus de clients en français plutôt qu'en latin. Enfin, à l'exemple de l'italien, **les élites littéraires** de  
56 l'époque appellent à écrire en français dans la fameuse **Défense et illustration de la langue française** en  
1549. Mais cette langue reste celle des élites politiques, intellectuelles, administratives et judiciaires.

57

58 **b. L'absolutisme royal** renforce **l'imposition du français** face à l'Eglise et sa  
59 résistance du latin et les parlements régionaux qui résistent avec leurs langues locales. On doit à cet  
60 absolutisme royal la création de l'Académie Française en 1635 chargé de contrôler la langue française.  
61 Elle s'impose dans les classes sociales moyennes sur tout le territoire : ce qui représente 1 million de  
62 gens sur les 20 millions de Français !!! Ce qui est assez paradoxal, parce que la puissance de Louis XIV  
63 fait du **français la langue des principales cours européennes**. La plupart des hauts fonctionnaires des  
64 **cours** européennes sont dirigés par des Français. On y parle donc très souvent français. Enfin la langue  
65 de la diplomatie devient le français et détrône le latin à cause des nombreuses guerres entrepris par Louis  
66 XIV... à toute l'Europe !!! **Le français s'instrumentalise** : c'est la grande période des grammairiens  
qui veulent fixer la langue et la façon de parler.

67

### c. Durant le 18<sup>ème</sup>

68 **Le français progresse lentement dans le pays**. On assiste à une augmentation de l'emploi du  
69 français pour la **bourgeoisie** qui au nord le maîtrise, et au sud l'emploie dans des conditions officielles.  
70 Pour le reste on constate que les régions proches de Paris comprennent de mieux en mieux le français,  
71 mais ne l'utilisent pas. L'enseignement est tenu par l'Eglise qui continue à favoriser le latin. Le français  
72 reste la langue des cours européennes, pour les aristocrates 25 pays le parlent. Le français remplace alors  
73 le latin pour les élites politiques et scientifiques.

74

### d. La Révolution

75 Elle fait de **tout ce qui n'est pas français un symbole de contre révolution**. Les rois sont étrangers,  
76 les nobles sont partis à l'étranger... On renforce le lien entre la nation et la langue. Il s'agit donc de  
77 détruire les patois (langues locales). Mais cette obligation de parler français par la force rencontre **de**  
78 **nombreuses résistances** (pas d'écoles, de prof... etc) À la fin de la révolution, grâce aux journaux et  
79 au service militaire obligatoire, **le français est de plus en plus parlé et compris** sur le territoire. A la  
80 fin de la période napoléonienne, on peut dire qu'une large partie de la France est au moins bilingue, et  
81 que celui qui emploie le français peut se faire comprendre partout mais pas par tout le monde.

82

### e. La période post révolutionnaire

83 Elle continue la politique de l'**unité linguistique de la France**. Le parler de Paris s'impose à  
84 tout le reste du territoire. Mais **le bilinguisme subsiste** dans les régions loin de Paris. En 1863 on compte  
85 7,5 millions de monolingues français sur 38 millions. **Paris décide la destruction systématique des**  
86 **« patois »** qui résistent. Le gouvernement avec l'école va détruire les patois (à partir des années 1830 et  
87 des lois de l'enseignement public en 1881 qui devient laïc et obligatoire) vont réussir cet objectif.

88

## 3. conclusion : la francophonie